

## **RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL**

(Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA A LA MAIRIE,

**LE JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025**

à 20 h 30 à la Mairie

### **ORDRE du JOUR**

#### **INTERCOMMUNALITÉ**

1. Convention de regroupement de commandes entre Terres de Montaigu et les communes du territoire : renouvellement des prestations de mise à disposition, maintenance et évolution d'une solution logicielle de gestion financière, des ressources humaines et des relations avec les citoyens
2. Pôle sportif de ROCHESERVIÈRE : échange de foncier dans le cadre des travaux

#### **AFFAIRES GÉNÉRALES**

3. Locaux commerciaux- rue d'Anjou : autorisation donnée au Maire de négocier leur cession

#### **AFFAIRES SCOLAIRES**

4. Groupe scolaire GASTON CHAISAC : fixation du coût de l'élève pour l'année 2024-2025
5. Ecole privée LA SOURCE – fixation de la participation communale dans le cadre du contrat d'association pour l'année scolaire 2024/2025

#### **VOIRIE-RESEAUX**

6. Chemin des ajoncs : financement de la clôture du chemin par la commune
7. SYDEV : programme de travaux de rénovation de l'éclairage public
8. SYDEV: approbation du rapport 2024 d'exploitation de l'éclairage public

#### **URBANISME**

9. Enquête publique : lancement en vue de la rétrocession de voies

#### **BÂTIMENTS**

10. Présentation du projet de réhabilitation de la salle de la Pierre aux lutins

#### **ENVIRONNEMENT**

11. Convention avec le CPIE Logne et Grandlieu : création de mares

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

Décisions du Maire